

Analyse du résultat net de la comptabilité de couverture

(En milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Couvertures de juste valeur			
Changement de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert	14 492		
Changement de juste valeur des dérivés de couverture	(14 993)		
Couvertures de flux de trésorerie			
Changement de juste valeur des dérivés de couverture - inefficacité			
Résultat de cession de relation de couverture			
Couvertures de portefeuilles couverts en taux			
Changement de juste valeur de l'élément couvert	3		
Changement de juste valeur des dérivés de couverture	(3)		
Résultat net de comptabilité de couverture	(500)	-	-

Note 16 - GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Plus values de cession des titres à revenus fixes	11		
Moins values de cession des titres à revenus fixes	(19)		
Plus value de cession des titres à revenus variable		1	1
Autres produits et charges sur titres disponibles à la vente			
Dotations / reprises sur dépréciations des titres à revenus variables			
Total des gains ou pertes net sur titres de placement	(8)	1	1

Note 17 - Charges générales d'exploitation

(En milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Frais de Personnel			
Rémunération du personnel	1 455	435	1 384
Charges de retraites et assimilées	151	47	144
Autres charges sociales	531	182	493
Total des Charges de Personnel	2 136	664	2 021
Frais administratifs			
Impôts et taxes	65	6	19
Services extérieurs	6 680	6 546	12 055
Total des Charges administratives	6 744	6 552	12 074
Refacturation et transferts de charges administratives	(2 963)	(1 689)	(3 983)
Total des Charges générales d'exploitation	5 918	5 527	10 112

VII - Notes sur l'exposition aux risques

Juste valeur des instruments financiers

La norme IFRS 13 requiert, aux fins de publication, que l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers soit classée selon une échelle de trois niveaux qui rendent compte du caractère observable ou non des données rentrant dans les méthodes d'évaluation.

Niveau 1 : Instruments valorisés à partir de prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques. Il s'agit notamment des obligations et titres de créances cotées;

Niveau 2 : Instruments valorisés à l'aide de données autres que les prix visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

Juste valeur des instruments comptabilisés en juste valeur

(En milliers d'euros)	30/06/2015			
	Total	Basées sur des données de		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés	3 396	-	3 396	-
Effets publics et valeurs assimilées	552 485	552 485	-	-
Obligations et titres assimilés	43 109	43 109	-	-
Autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Total Actifs financiers disponibles à la vente	595 595	595 595	-	-
Total Actifs financiers	598 991	595 595	3 396	-
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	(22 127)	-	(22 127)	-
Total Passifs financiers	(22 127)	-	(22 127)	-

Juste valeur des instruments comptabilisés au coût amorti

(En milliers d'euros)	30/06/2015				
	Valeur comptable	Juste valeur	Basées sur des données de		
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 715	21 715	-	-	21 715
Prêts et créances sur la clientèle	97 123	97 123	-	-	97 123
Effets publics et titres assimilés	38 508	37 683	37 683		
Obligations et titres assimilés	17 750	19 418	19 418		
Autres titres à revenu fixe					
Total Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	56 259	57 101	57 101	-	-
Total Actifs financiers	175 096	175 939	57 101	-	118 838
Passifs financiers					
Dettes représentées par un titre	728 891	727 967	727 967	-	-
Total Passifs financiers	728 891	727 967	727 967	-	-

Les prêts et créances sur les établissements de crédit sont des créances à vue pour lesquelles la juste valeur retenue a été leur valeur nominale.

B - Exposition au risques de crédit

Les tableaux suivants détaillent l'exposition maximale au risque de crédit au 30 juin 2015 pour les actifs financiers comportant un risque de crédit, sans prise en compte des contre-garanties reçues ou de l'atténuation du risque de crédit.

	Encours sains	Actifs en souffrance mais non dépréciés	Dépréciations	Total 30/06/2015
<i>(En milliers d'euros)</i>				
Instruments dérivés de couverture	3 396			3 396
Actifs financiers disponibles à la vente	595 595			595 595
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 715			21 715
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	56 259			56 259
Prêts et créances sur la clientèle	97 123			97 123
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3			3
Comptes de régularisation et actifs divers	26 417			26 417
Sous-total Actifs	800 507	-	-	800 507
Engagements de financements donnés	72 100			72 100
TOTAL des expositions soumises au risques de crédit	872 607	-	-	872 607

Analyse de l'exposition par catégorie de contrepartie

	Total 30/06/2015
<i>(En milliers d'euros)</i>	
Banques centrales	14 575
Etats et Administrations publiques	559 880
Etablissements de crédit garantis par des Etats de l'E.E.E.	193 672
Etablissements de crédit	68 998
Autres entreprises financières	35 421
Entreprises non-financières	62
Exposition totale par catégorie de contrepartie	872 607

Analyse de l'exposition par zone géographique

	Total 30/06/2015
<i>(En milliers d'euros)</i>	
France	483 330
Supranationaux	319 478
Pays-Bas	33 409
Belgique	30 875
Norvège	3 014
Suède	2 501
Exposition totale par zone géographique	872 607

C - Risque de liquidité : ventilation des actifs et passifs selon leur échéance contractuelle

	≤3 mois	>3 mois ≤ 1an	>1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances/Det tes rattachées	Eléments de réévaluation	Total 30/06/2015
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Instruments dérivés de couverture				3 441	3 441	(45)		3 396
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>								
Effets publics et valeurs assimilées	276 987	118 703	156 013		551 703	876	(93)	552 485
Obligations et autres titres à revenu fixe		25 047	18 067		43 114	13	(17)	43 110
Total Actifs financiers disponibles à la vente	276 987	143 749	174 080	-	594 816	889	(110)	595 595
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 715				21 715			21 715
<i>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</i>								
Effets publics et titres assimilés				38 318	38 318	191		38 508
Obligations				17 708	17 708	42		17 750
Total Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	56 026	56 026	233	-	56 259
Prêts et créances sur la clientèle	500	5 321	25 925	67 921	99 667	54	(2 597)	97 123
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux					0		3	3
Comptes de régularisation et actifs divers	26 417				26 417			26 417
TOTAL ACTIFS								800 507
Instruments dérivés de couverture	10	0		22 786	22 797	(670)		22 127
Dettes représentées par un titre				750 000	750 000	692	(21 801)	728 891
Comptes de régularisation et passifs divers	2 309				2 309			2 309
TOTAL PASSIFS								753 326

AGENCE FRANCE LOCALE – SOCIETE TERRITORIALE

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
INTERMEDIAIRES RESUMES**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

KPMG AUDIT FS I
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense cedex

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19, rue Clément Marot
75008 Paris

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

AGENCE FRANCE LOCALE – SOCIETE TERRITORIALE
41, quai d'Orsay
75007 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Agence France Locale – Société Territoriale et en réponse à votre demande dans le cadre de la communication d'informations financières historiques liée à l'établissement d'un Prospectus d'émission, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés intermédiaires résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés intermédiaires résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

AGENCE FRANCE LOCALE – SOCIETE TERRITORIALE

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires résumés

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 - Page 2

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Fait à Paris la Défense et à Paris, le 30 septembre 2015

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit FS I

Cailliau Dedouit et Associés

Fabrice Odent

Laurent Brun